



DISCOURS DE MADAME  
**VICTOIRE S. TOMEGA-H-DOGBE,**  
PREMIER MINISTRE, CHEFFE DU GOUVERNEMENT



A L'OCCASION DU CONSEIL DE CONCERTATION  
ETAT-SECTEUR PRIVE (CCESP)

THÈME : POUR UNE AGRICULTURE PRODUCTIVE  
ET COMPÉTITIVE AU SERVICE DE L'INDUSTRIE



Lomé, le 19 novembre 2024



Monsieur le Ministre d'Etat,

Mesdames, Messieurs les Ministres,

Monsieur le Président du comité technique du cadre de concertation entre l'Etat et le secteur privé,

Mesdames, Messieurs les représentants du secteur privé,

Mesdames, Messieurs les représentants des organisations multilatérales et bilatérales,

Mesdames, Messieurs les membres du conseil de concertation entre l'Etat et le secteur privé,

Monsieur le Secrétaire exécutif du comité de concertation entre l'Etat et le secteur privé,

Messieurs les experts du cabinet Mazars,

Distingués invités,

Mesdames, Messieurs,

1. Je suis très heureuse de vous retrouver ce jour à l'occasion de cette session de l'année 2024 du Conseil de concertation entre l'état et le secteur privé.

2. J'ai le plaisir de vous transmettre les fraternelles et chaleureuses salutations de Son Excellence, Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République togolaise, qui reste toujours attentif au dialogue entre le secteur public et le secteur privé.

Mesdames, Messieurs,

3. La thématique qui retient notre attention ce jour, à savoir "une agriculture productive et compétitive au service de l'industrie", est au cœur de la feuille de route gouvernementale qui fait de l'agriculture le moteur de la croissance de notre économie.

4. Les crises sanitaire, climatique, sécuritaire, économique et financière et leurs impacts sur les chaînes d'approvisionnement ainsi que la



hausse des prix des denrées de base, rappellent l'impérieuse nécessité de produire ce que nous consommons et de consommer ce que nous produisons.

5. Face à ces enjeux, nous devons sans relâche surmonter les défis liés aux contraintes structurelles qui pèsent sur notre agriculture et notre industrie, afin d'assurer leur compétitivité et leur durabilité dans un contexte économique de plus en plus complexe.

6. Le gouvernement a ainsi initié des projets majeurs pour offrir un écosystème résilient et attractif pour tous. Les présentations que nous venons de suivre ont déjà mis en exergue quelques résultats, acquis et défis. Il s'agit entre autres :

- de la création des zones d'aménagement agricoles planifiés (ZAAP) et du développement de l'agropole de Kara pour promouvoir des infrastructures agricoles de qualité, de soutien à la production, à la transformation et à l'accès aux marchés ;
- du développement de l'agriculture irriguée;
- de la promotion de la mécanisation agricole et la construction en cours de centres régionaux spécialisés ;
- de la création et la mise en service de l'Agence de transformation agricole (ATA) pour une nouvelle impulsion au secteur ;
- de la structuration des acteurs des filières agricoles en vue de leur professionnalisation ;
- du projet de création d'une unité de production d'engrais phosphatés à la plateforme industrielle d'Adétikopé dont les études sont en cours, pour faciliter l'accès aux engrais ;
- de l'organisation du FOPAT initié par le Président de la République offrant un cadre privilégié de concertation et de dialogue avec les acteurs du secteur ;
- de la création d'un département qui est dédié aux ressources halieutiques et animales et la réglementation de la transhumance



7. Notre pays peut se féliciter des progrès significatifs qu'il a pu réaliser dans le secteur agricole. Entre 2020 et 2023, nous avons pu augmenter la production de 15% pour les céréales, de 13% pour les tubercules et de 31% pour les légumineuses, de même que d'accroître le rendement des principales cultures vivrières.

Mesdames, Messieurs,

8. Je ne voudrais pas passer sous silence :

- l'effort continu déployé pour créer un environnement attractif et sécurisé pour les affaires ;
- l'action continue pour renforcer la défense, la sécurité et l'inclusion sur tout le territoire ;
- le renforcement des infrastructures aéroportuaires et portuaires en constante modernisation pour renforcer notre position de hub logistique et de corridor ;
- les efforts de désenclavement de zones de production agricoles (routes et pistes) ;
- un alignement des compétences sur les besoins du secteur agricole avec la création des instituts de formation en alternance pour le développement (IFAD) ;
- l'électrification rurale et l'hydraulique villageoise renforcées ;
- la mise en place de politiques innovantes pour l'industrie et le commerce pour un meilleur accès aux marchés régional, continental et mondial.

Mesdames et Messieurs, chers amis du secteur privé,

9. Le développement de nos filières agricoles et agroindustrielles est crucial, non seulement pour libérer le potentiel de création de richesse à chaque maillon des chaînes de valeur, mais aussi pour générer des emplois durables et de qualité pour notre jeunesse.

10. Je voudrais saisir l'occasion pour féliciter les petits producteurs togolais, les vaillants exploitants agricoles, agriculteurs et l'ensemble



des acteurs des filières agroindustrielles, qui œuvrent inlassablement pour assurer à notre pays son autosuffisance et sa sécurité alimentaire.

11. Je voudrais remercier l'ensemble des partenaires techniques et financiers, particulièrement le groupe de la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, pour leurs appuis multiformes au développement de l'agriculture et du secteur agroindustriel du Togo.

12. Nous sommes enthousiastes à l'idée de poursuivre le partenariat sur les bonnes pratiques en matière de développement agricole et agroindustriel.

13. A cet effet, je voudrais remercier le cabinet Mazars qui a fait un travail minutieux de collecte de « best practices ».

14. Je remercie particulièrement les opérateurs du secteur privé qui investissent dans les filières de production agricole, animale, halieutique et agroindustrielle en faisant preuve d'adaptation face aux défis.

15. Le défi reste la mobilisation massive du secteur privé local et international autour des chaînes de valeur agroindustrielle. Il n'y aura pas de filière agroindustrielle viable sans un engagement accru du secteur privé.

Mesdames, Messieurs,

16. L'esprit entrepreneurial, le développement de savoir-faire innovants, la capacité à mobiliser des financements du secteur privé seront des facteurs essentiels pour soutenir la croissance de notre secteur agroindustriel.

17. Le gouvernement, sous le leadership éclairé du Chef de l'État, est déterminé à surmonter l'ensemble de ces défis, ensemble avec les acteurs du secteur public, du secteur privé et les partenaires techniques et financiers.

18. La réunion du conseil de concertation Etat-secteur privé de ce jour s'inscrit dans cet objectif.

19. Nous venons d'avoir un premier temps d'échanges qui ont porté essentiellement sur le foncier, la fiscalité, le financement, la transhumance, etc.



20. Je vous invite à approfondir ces échanges dans les panels qui vont suivre afin qu'ensemble et de manière objective et rationnelle vous puissiez proposer des pistes de mesures et d'actions envisageables pour nous permettre :

- de conforter notre élan pour la transformation agricole,
- de renforcer les initiatives et actions pour le développement de la productivité et la compétitivité des produits agricoles et agroindustriels,
- d'améliorer les performances du secteur agroindustriel vu sous le prisme du développement des chaînes de valeur transformatrices et créatrices d'emplois et de revenus pour les agriculteurs et opérateurs qui y investissent.

Mesdames et Messieurs

21. Je voudrais vous exhorter à faire preuve d'innovation et de pragmatisme pour proposer des solutions applicables et adaptées, permettant d'accélérer la transformation du secteur agroindustriel togolais.

22. Je demande donc à toutes les personnalités présentes ici de rejoindre les panels pour contribuer et enrichir les débats.

23. Le Gouvernement restera attentif aux propositions qui découleront de vos travaux et qui mériteront certainement des approfondissements lors des travaux de groupes thématiques que nous pourrons mettre en place conformément aux dispositions du comité de concertation Etat - secteur privé.

24. Je vous souhaite une bonne suite de travaux et des échanges très fructueux.

25. Je vous remercie de votre attention.